



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-095

Séance du 22 octobre 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-deux octobre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le seize octobre, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC : 36

En exercice : 25

**Ayant pris part à la
délibération :** 31

Présents : Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Alain HERNANDEZ, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Pascal THIERY, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA, Monsieur Alain BOYER, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Monsieur Bernard TROUILHET, Madame Anna CALS.

Excusés donnant procuration : Madame Ambre SOULARD donnant procuration à Monsieur Christophe MOREL, Madame Marie-Claude ROLLAND donnant procuration à Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Monsieur Jean-François COMBELLES donnant procuration à Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Henri VIAULES donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Nathalie FABRE donnant procuration à Monsieur Pierre CALVIGNAC.

Excusés : Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Rémi ROUQUETTE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Madame Françoise HOULES, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Création d'un « Circuit découverte » à Réalmont – Demande subventions auprès de l'État et du Département du Tarn

Monsieur le Président informe l'assemblée que l'actuel circuit historique de la Bastide Royale de Réalmont qui existe depuis de très nombreuses années, est aujourd'hui désuet : les panneaux sont usés et devenus illisibles pour certains, les contenus historiques ont une cible trop restreinte et la scénographie est inexistante.

L'Office de Tourisme Centre Tarn souhaite transformer ce circuit historique en circuit découverte pour tout public afin de proposer une visite à pied d'environ une heure avec plusieurs niveaux de lecture.

Les objectifs du projet sont de :

- Mettre en lumière la bastide, son patrimoine et son histoire,
- Créer du flux touristique au sein du bourg de Réalmont et capter un public famille,
- Rendre la découverte de ce patrimoine autonome pour le touriste,
- Avoir une base physique pédagogique permettant de mettre en place des animations (rallye, géocaching, expos,...)
- S'insérer dans le réseau des bastides du sud-ouest.

Pour ce faire, les intentions sont de :

- Réduire le nombre de panneaux et sélectionner les informations pertinentes,
- Intégrer un texte à destination d'un public familial,
- Créer un graphisme et intégrer un petit personnage qui serait le fil conducteur sur les différents panneaux,
- Ajouter un support numérique (QR code) relié au site internet de l'Office de Tourisme, permettant d'étoffer progressivement le contenu et de l'actualiser,
- Avoir un matériau durable, esthétique et moderne.

Après consultation auprès de prestataires spécialisés, il est proposé de retenir l'offre de la Société ANT (Atelier Nature et Territoires) domiciliée en Ariège qui se verrait confier la structuration des contenus, l'élaboration d'une charte graphique, la conception graphique et la fabrication des panneaux. Le coût global de création de ce « Circuit de découverte » est estimé à **15 992 € HT (pose comprise)**.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

- État – DETR/DSIL	35 %	5 597,00 €
- Département	25 %	3 998,00 €
- Communauté de Communes	40 %	<u>6 397,00 €</u>
		15 992,00 €

A titre indicatif, le calendrier prévisionnel de réalisation serait le suivant :

- Création : novembre 2024 à janvier 2025
- Fabrication : février à avril 2025
- Pose : mai 2025
- Promotion et communication : juin 2025

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **à l'unanimité**, décide de lancer l'opération, de retenir l'offre de la Société ANT, d'approuver le plan de financement prévisionnel susvisé et de solliciter les subventions les plus importantes possibles auprès de l'État – DETR/DSIL et du Département du Tarn.

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE



**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX

